

Calendrier des messes

Dimanche 2 janvier 2022 ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Jacqueline CARON

Dimanche 9 janvier 2022 BAPTÊME DU SEIGNEUR

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Dimanche 16 janvier 2022 2^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Dimanche 23 janvier 2022 3^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Baptême de Nicolas LORDIER

Dimanche 30 janvier 2022 4^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Dimanche 6 février 2022 5^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

★ Si vous souhaitez que vos intentions de messe apparaissent ici, merci de les déposer à la *Maison paroissiale* avant le **vendredi 28 janvier 2022**.

À noter

- **Samedi 15 janvier 2022**, à 14 heures, à la *Maison paroissiale* : rencontre de préparation au mariage pour les couples qui s'y préparent en 2022.
- **Mardi 18 janvier 2022**, à 19 h 30, à l'église d'Homblières : réunion de l'équipe "relais" d'Homblières, Marcy, Mesnil Saint-Laurent et Neuville Saint-Amand.
- **Mercredi 19 janvier 2022**, à 14 h 30, à la *Maison paroissiale* : réunion de l'équipe de conduite pastorale ("équipe d'animation").

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Pour le **Baptême** des petits enfants (âgés de moins de 2 ans), prenez contact avec la paroisse **au moins 2 mois** avant la date que vous envisagez.

• Vous souhaitez célébrer votre **mariage** à l'église : présentez-vous à une permanence **un an au moins** à l'avance. Ne retenez jamais la date (pour la salle ou autre) sans vous assurer que c'est possible pour le célébrant.

HORAIRE DES MESSSES EN SEMAINE

Tous les jours à 9 heures à la *Maison paroissiale* (sauf lundi et absence du prêtre).

Confessions

Tous les jours en semaine, après la messe de 9 heures ou sur rendez-vous.

PERMANENCES

à la *Maison paroissiale* :
mardi, de 17 h à 18 h 30 ;
vendredi, de 17 h à 18 h 30 ;
samedi, de 10 h à 11 h 30.

Paroisse
Saint-Quentin Vallée d'Isle
Maison paroissiale
73, rue de la Raffinerie
02100 SAINT-QUENTIN
☎ 03 23 68 33 89
✉ paroisse.sqvi@orange.fr

Imprimé par nos soins

*Ne pas jeter
sur la voie publique*

Flash code
web



Le Petit Orfèvre



Journal de la paroisse *Saint-Quentin Vallée d'Isle*

SAINT-QUENTIN : Faubourg d'Isle & quartier de Neuville ;
GAUCHY, GRUGIES, HARLY, HOMBLIÈRES, MARCY,
MESNIL SAINT-LAURENT, NEUVILLE SAINT-AMAND



10^e année • n° 104

Voeux

Lorsque Jésus se rend à la synagogue de Nazareth, au moment où il inaugure son "ministère", il proclame le message du prophète Isaïe : « *L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur* » (Lc 4, 18-19).

Nous aimerions, sans doute, que cette nouvelle année (civile) qui commence soit une « *année favorable* » ou une « *année de bienfait* ». Une des bénédictions du *Missel romain* pour le temps ordinaire reprend les termes énoncés dans le Livre des Nombres (Nb 6, 24-26) : « *Que le Seigneur vous bénisse et vous garde... Que le Seigneur fasse resplendir sur vous son visage et vous prenne en grâce... Que le Seigneur tourne vers vous son visage et vous accorde la paix.* » Autant de vœux que nous pouvons nous adresser les un(e)s aux autres en ce début d'année... Sans être original, ceci peut faire du bien par les temps qui courent !

Étienne KERJEAN
Curé de la paroisse

JANVIER 2022

CATHOLIQUES, PROTESTANTS, ORTHODOXES RÉUNIS



(Lire l'article page 3)

† Nos deuils

Nous portons dans notre prière les personnes décédées au cours de ce mois, ainsi que leurs familles, que nous assurons de toute notre sympathie.

Bénédict CHÉRON	36 ans	4 décembre
Franck POITTE	51 ans	10 décembre
Bernadette GRIS	75 ans	10 décembre
Gaëtan GUÉGAIN	71 ans	13 décembre
Simonne DEFOSSEMENT	92 ans	21 décembre
Thérèse BONIFACE	94 ans	28 décembre
Rolande DORCIMON	84 ans	29 décembre
Nathalie VASSELET	50 ans	30 décembre
Laura VASSELET	30 ans	30 décembre

Vie chrétienne

Et après Noël... ?

La question se pose : quand enlève-t-on la crèche ? Les pratiques sont nombreuses et il n'y a pas de règle absolue, d'autant qu'il s'agit d'une coutume commencée dans le petit village de Greccio, au nord de Rome il y a près de 800 ans. C'est dans ce village, dans une grotte perchée sur les contreforts des Monts Sabins et dominant la plaine de Rieti, que saint François d'Assise a réalisé la première crèche de Noël en 1223.

Sur quoi se baser pour fixer une date, un moment ? Le temps liturgique peut nous servir de référence, l'Église nous le recommande, et nous remarquons vite qu'après le Baptême du Seigneur, la crèche n'a plus de raison d'être, car nous entrons dans le « temps ordinaire » qui nous présente le ministère public de Jésus. Et si nous avons du mal à retirer ce que nous avons placé et admiré avec tant d'amour, une tradition veut que la crèche reste dans les maisons jusqu'à la fête de la Chandeleur, le 2 février, date de la Présentation de Jésus au Temple.

Comme pour son installation (la date se discute aussi : le 1^{er} décembre, le premier dimanche de l'Avent, le jour de la fête d'un saint comme saint Nicolas ?) la crèche se situe dans le temps de la vie du chrétien comme un repère qui constitue chaque année le rappel historique d'une Naissance si fondamentale pour l'avenir de tous les êtres humains.

Autre référence ? La lettre apostolique *Admirabile signum* sur « la signification et la valeur de la crèche » que le



Pape François a signé le 1^{er} décembre 2019, précisément à Greccio, au sanctuaire de la crèche. Pour le Pape, la crèche est le symbole d'« un monde plus humain et plus fraternel, où personne n'est exclu ni marginalisé ». Le Pape n'hésite pas à cette occasion à se féliciter de l'usage d'« ajouter à la crèche d'autres figurines qui semblent n'avoir aucun rapport avec les récits évangéliques » – y voyant l'expression « que, dans ce monde nouveau inauguré par Jésus, il y a de la place pour tout ce qui est humain et pour toute créature » et la représentation de « la sainteté au quotidien ». Ce qui compte donc avant tout dans la crèche « c'est que cela soit signifiant pour notre vie ».

« Partout, et sous différentes formes, conclut le Pape, la crèche parle de l'amour de Dieu, le Dieu qui s'est fait enfant pour nous dire combien il est proche de chaque être humain, quelle que soit sa condition ».

Alors, n'oublions pas la crèche... même enlevée !

Jean-Marie DELACROIX

Vie de la paroisse

Célébrer le mariage en 2022

Se marier devant Dieu est un sacrement qui demande réflexion, discernement et espérance. Cette démarche est donc complexe, exaltante. De nos jours, un mariage est tout ce-

la et plein d'autres choses encore, mais n'est sûrement pas un acte banal. Ça l'est d'autant moins que le nombre de célébrations décroît au fil des décennies. En plus de tout cela, la période

que nous vivons dans le domaine sanitaire depuis début 2020 met un frein supplémentaire aux projets des couples qui envisagent leur engagement. Comment être sûr que ce foutu virus ne va pas entraîner des décisions de nos gouvernants, faites d'interdictions, de "jauges", de distanciations, voire (crainte qui plane dans nos vies) de couvre-feux et de confinement... réserver un restaurant, une salle, des musiciens (c'est la préparation du mariage) est devenu très difficile, en raison de l'incertitude qui entoure désormais notre quotidien.

Malgré ce lourd contexte, une petite dizaine de couples envisage 2022 comme l'année de leur mariage. Félicitations à eux, nous aurons l'occasion de le leur dire de vive voix, puisque nous

allons les accueillir le 15 janvier à la *Maison paroissiale*. Nous les accompagnerons dans leur cheminement vers la date cruciale, nous leur parlerons des "piliers" du mariage : liberté, fidélité, fécondité, durabilité (c'est la préparation au mariage). Nous (Véronique, Emmanuel, Emilia et votre serviteur) échangeons avec eux, nous partagerons leurs attentes, leurs joies, leurs craintes aussi, nous oserons quelques conseils, tout cela afin de les aider dans la rédaction de leur "déclaration d'intention".

Portons les dans nos prières, tous ces couples qui, malgré des vents contraires, décident d'avancer et de concrétiser leur union devant notre Père.

Jean-Louis TROCMÉ

Vie de l'Église

Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens (18-25 janvier 2022)

Chaque année, fin janvier, a lieu la Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens. Cette année, elle est préparée par le Conseil des Églises du Moyen-Orient.

Le thème retenu est : « **Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage** » (Mt 2, 2)

Les Rois Mages ont vu l'astre et l'ont suivi. Traditionnellement, ils sont le symbole de la diversité des peuples et en même temps, ils nous révèlent l'unité de toutes les nations, voulue par Dieu.

Les chrétiens sont appelés à être un signe pour le monde que Dieu a créé, afin de réaliser cette unité qu'il désire.

Mais où est l'étoile qui mène à lui ? L'Église a pour mission d'être cette étoile, cette lumière qui mène vers le Christ. Ainsi l'Église devient signe d'espoir dans ce monde complexe et signe de la présence de Dieu auprès de son peuple.

Suivre le Christ est notre chemin dans un monde instable et en mutation.

Mais qu'est-ce que cela signifie ? Servir l'Évangile aujourd'hui, exige de s'engager dans la défense de la dignité humaine, en particulier des plus pauvres, des plus faibles, des exclus, d'aller vers les "périphéries".

Cela signifie que les Églises doivent agir de manière transparente et responsable dans leur relation avec le monde et entre elles. Les Églises sont appelées à travailler ensemble pour que les jeunes puissent construire un avenir en accord avec le cœur de Dieu ; un avenir dans lequel tous les êtres humains pourront connaître la vie, la paix, la justice et l'amour.

Chaque année, le Conseil d'Églises Chrétiennes en France (CÉCEF) fait une proposition des destinataires pour les offrandes recueillies pendant la Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens. En 2022, le CÉCEF recommande que les offrandes recueillies contribuent à soutenir à nouveau les écoles chrétiennes au Liban, ces dernières ayant reçu 10 000 euros pour l'année 2021.

Geneviève WLODARCZYK